

Bilan d'une expérience d'évaluation des élèves de l'accueil

Huguette Ruimy, Léon Van Dromme et Pavel de Liamchin

Numéro 83, automne 1991

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/44956ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Ruimy, H., Van Dromme, L. & de Liamchin, P. (1991). Bilan d'une expérience d'évaluation des élèves de l'accueil. *Québec français*, (83), 69–71.

BILAN D'UNE EXPERIENCE D'EVALUATION DES ÉLÈVES DE L'ACCUEIL

Huguette RUIMY,
Léon VAN DROMME
et Pavel de LIAMCHIN

Depuis quelques années, les milieux scolaires, où se trouve une forte concentration d'enfants allophones, attirent l'attention sur les difficultés d'intégration qu'éprouvent ces derniers (ceux des classes du secondaire surtout) aux classes ordinaires. Dans le même temps, des milieux scolaires responsables insistent sur la nécessité de faire davantage de recherches pouvant mener à la mise en place de stratégies susceptibles de remédier à ces difficultés.

Mais ce qu'ils voudraient obtenir surtout, ce sont des données en rapport avec le niveau de connaissance du français de ces élèves en comparaison avec les élèves des classes ordinaires équivalentes et ce, au moment où ils entrent dans ces classes. Une bonne connaissance du français est, en effet, considérée par beaucoup de responsables scolaires comme l'élément déterminant d'une intégration, sans problèmes, dans ces classes.

Au moment où nous écrivons, la littérature met à la disposition des chercheurs les résultats des élèves aux épreuves uniques du secondaire selon la langue maternelle, année 1987 (voir St-Germain, 1988). Ces résultats montrent que les élèves allophones ont, pour l'ensemble des épreuves, des résultats comparables à ceux des élèves québécois francophones mais qu'il existe néanmoins d'importantes différences selon les groupes immigrants ou ethniques et aussi selon les matières. Les élèves d'immigration récente, par exemple, ont en moyenne des résultats inférieurs aux élèves d'immigration moins récente ou ancienne. Ils ont également des résultats inférieurs aux élèves québécois francophones. Quant aux élèves allophones, pris dans leur ensemble, ils ont, comparativement aux élèves québécois francophones, des

résultats plus faibles en français et en sciences humaines (mais non cependant dans l'ensemble des autres matières).

Ces résultats de même que ceux provenant de toute une série d'autres recherches dont les résultats vont dans le même sens (voir Manègre et Blouin, 1990) permettent de mieux situer la performance des allophones. Mais ces résultats ne nous renseignent cependant pas sur le degré de maîtrise du français qu'ils ont, au moment de leur intégration dans les classes ordinaires, ni non plus sur les difficultés particulières qu'ont bon nombre d'entre eux avant qu'ils n'intègrent ces classes ou encore au moment où ils les intègrent.

Ce qu'il faudrait donc pouvoir mettre à notre disposition, minimalement (en plus des résultats auxquels nous venons de faire référence), ce sont les résultats en français des élèves allophones au moment où ils intègrent une classe ordinaire, et ce, en comparaison avec les élèves fréquentant cette classe ordinaire, de même que des résultats différenciés pour ces deux groupes selon les différents aspects, critères ou éléments dont on se sert habituellement pour définir le niveau de connaissance de la langue. De tels résultats permettraient de mesurer d'une manière précise l'écart qui sépare ces deux groupes, pour ce qui a trait à la connaissance du français et dans le même temps d'identifier les lacunes spécifiques qu'ont les allophones en français par rapport aux francophones.

Les résultats fournis dans le cadre d'une expérience d'évaluation mise au point par la Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques

(D.G.E.R.D.) du ministère de l'Éducation en 1986 fournit des données de ce type. Cette expérience conduite sur une base annuelle (depuis 1987) fournit, en effet, des données relativement à la performance linguistique (l'habileté à écrire en français, plus exactement) des élèves allophones sortant des classes d'accueil (2^e cycle du primaire) et pour qui une

recommandation d'intégration à une classe ordinaire est faite, en comparaison avec les élèves de la classe ordinaire équivalente (les finissants des classes de 6^e, dans l'occurrence). Ces résultats fournissent également un diagnostic différencié de l'habileté à écrire des deux groupes par aspect, critère ou élément linguistique particuliers.

Le compte rendu que nous présentons ici fait état des résultats obtenus en juin 1989, quant à ces deux aspects.

Objectifs de l'expérience

L'expérience poursuivait, quant à la partie de la recherche que nous présentons ici, les deux objectifs suivants : 1. Évaluer, sur une base qualitative, l'habileté à écrire des élèves de l'accueil du niveau du 2^e cycle du primaire ayant reçu une recommandation d'intégration aux classes secondaires 1 ou 2, en comparaison avec les élèves équivalents de la classe ordinaire, dans l'occurrence la classe de 6^e. 2. Faire un diagnostic différencié de cette habileté à écrire à l'aide de la grille d'évaluation utilisée par le MEQ pour évaluer les productions écrites des élèves des classes ordinaires.



La problématique

La problématique de la performance des élèves allophones (en comparaison avec celle des élèves d'une classe ordinaire équivalente) peut être considérée comme se rattachant à trois facteurs: 1. Le décalage, au niveau de la connaissance du français, entre élèves allophones (au moment où ils entrent dans la classe d'accueil) et élèves correspondants de la classe ordinaire. 2. Le niveau académique des enfants des classes d'accueil en général. 3. L'orientation de l'enseignement dans les classes d'accueil.

En ce qui concerne le premier facteur, nous disons que cet écart est énorme: la plupart des élèves entrant dans les classes d'accueil n'ont, en effet, qu'une connaissance très faible du français, parfois même aucune, et il est difficile d'imaginer qu'il puisse être comblé

par le biais d'un séjour dans une classe d'accueil (dont la durée ne doit pas dépasser, du moins pas théoriquement, les dix mois). En ce qui concerne le deuxième facteur, nous pensons que ce niveau est relativement faible compte tenu du fait que 21% de l'échantillon (sur lequel nous travaillons ici) est en retard du point de vue de l'âge seulement. En ce

qui concerne le troisième facteur, nous signalons que cet enseignement doit viser théoriquement à la communication globale plutôt qu'à l'apprentissage des aspects fonctionnels du langage tels surtout l'orthographe, la syntaxe, la ponctuation mais que dans les faits l'enseignement dans les classes d'accueil est centré autant sinon plus sur les aspects fonctionnels du langage que sur la communication.

Hypothèses de travail

Compte tenu de ces considérations nous avons avancé les deux hypothèses que voici: 1. Les élèves de 6^e obtiendront des résultats de loin supérieurs à ceux de l'accueil. 2. Ces résultats supérieurs seront moins évidents dans les domaines ayant trait au fonctionnement de la lan-

gue que dans les aspects ayant trait à la situation de la communication.

L'échantillon

L'échantillon expérimental (celui des classes d'accueil donc) comprend 149 sujets: 72 garçons et 77 filles. Ce groupe représente 61 ethnies différentes et 61 langues différentes. L'échantillon de contrôle (classes de 6^e) sur lequel nous n'élaborons pas ici comporte, quant à lui, 600 sujets.

L'épreuve

L'épreuve était une composition écrite portant sur un sujet précis défini par le biais d'un projet d'écriture d'une longueur d'une page et demie environ corrigée à l'aide d'une grille de correction détaillée et préalablement expérimentée.

La grille de correction

La grille de correction était une échelle d'évaluation différenciée à caractère qualitatif comportant un certain nombre de critères, d'éléments, une échelle d'appréciation, un seuil de réussite et un niveau de pondération pour les différents critères et éléments. Cette répartition en critères et en éléments tenait notamment compte des deux aspects linguistiques que le programme d'enseignement du français dans les classes d'accueil comme dans les classes de 6^e est censé promouvoir. À savoir: 1. L'aspect communication évalué par les éléments 1 à 5. 2. L'aspect fonctionnement de la langue évalué par les éléments 6 à 10. Chacun de ces aspects comptait pour 50% de la note et le seuil de la réussite était fixé à 60%.

Résultats à l'épreuve

Nous présentons les résultats en fonction de deux tableaux. Le tableau 1 rapporte les résultats d'ensemble (moyennes, écarts-type, taux de réussite) des élèves de l'accueil (N=149) et des classes de 6^e (N=600) d'après les aspects. Rappelons que ces aspects sont au nombre de deux: situation de communication et fonctionnement de la langue. Les élèves des classes de 6^e obtiennent des résultats très nettement supérieurs à ceux de l'accueil: moyenne brute de 70.6% et de 61.4% respective-

ment. À noter que l'écart entre les deux groupes est encore plus élevé lorsqu'on regarde les taux de réussite plutôt que les moyennes: taux de réussite de 82.1% et 49.7% respectivement. Cette différence tient au fait qu'il se trouve parmi les élèves de l'accueil un pourcentage important de sujets ayant un score situé entre 50 et 60%. Les élèves de l'accueil obtiennent des résultats inférieurs aux deux aspects: communication et fonctionnement. Mais l'écart avec les élèves de 6^e est nettement plus élevé pour l'aspect communication que pour l'aspect fonctionnement.

Le tableau 2 rapporte les taux de réussite (pourcentage d'élèves ayant un résultat supérieur à 60%) pour l'ensemble des élèves d'après les éléments. Les élèves des classes de 6^e ont un taux de réussite très nettement supérieur à celui des élèves de l'accueil pour chacun des éléments et critères sauf les éléments « ponctuation » et « accord des noms et des adjectifs » où les résultats sont du même ordre. L'écart entre élèves de l'accueil et élèves de 6^e est élevé ou assez élevé pour chacun des éléments rattachés à l'aspect « communication » et relativement peu élevé ou assez peu élevé pour les éléments rattachés à l'aspect « fonctionnement » sauf l'élément « structure de la phrase » où l'écart entre les deux groupes est très élevé.

Résumé, discussion et évaluation

Relativement au premier objectif, nous avons avancé l'hypothèse que les résultats des élèves du régulier seraient de beaucoup supérieurs à ceux des élèves de l'accueil. Cette hypothèse reposait sur le fait que 1. les élèves de l'accueil ont un niveau de connaissance du français très faible au départ, 2. parmi les élèves de l'accueil bon nombre ont un retard académique important. Les résultats obtenus montrent que l'hypothèse avancée peut être acceptée puisque les élèves des classes de 6^e ont des résultats très nettement supérieurs dans l'ensemble de même que pour chacun des aspects, critères et éléments retenus sauf les éléments « ponctuation » et « accord des noms et des adjectifs » où les résultats sont du même ordre. Nous ne savons pas jusqu'à quel point ces résultats



est possible d'agir sur chacun de ces deux facteurs. Nous savons, par contre, que l'écart entre les deux groupes est suffisamment élevé pour qu'on en tienne compte et que l'on pense à mettre en place une stratégie susceptible de le réduire.

Relativement au deuxième objectif, nous avons avancé l'hypothèse que les résultats supérieurs des élèves des classes de 6^e seraient moins évidents pour l'aspect « fonctionnement » du langage que pour l'aspect « communication » du langage. Cette hypothèse reposait sur le fait que les enseignants au niveau de l'accueil ont tendance à privilégier, au niveau de leur enseignement, les aspects mécaniques du langage au détriment des aspects touchant à l'écriture proprement dite. Les résultats montrent que cette hypothèse est valide puisque les élèves des classes de 6^e obtiennent des résultats supérieurs à ceux des élèves de l'accueil dans l'aspect « communication » de même que dans chacun des éléments et critères touchant à cet aspect et des résultats seulement modérément supérieurs voire équivalents ou inférieurs dans les critères, éléments touchant à l'aspect « fonctionnement » sauf l'élément « structure de la phrase ». Il est difficile à ce stade de nos recherches d'analyser ce résultat en termes explicatifs ou causals autre que celui évoqué plus haut. Il est sûr par contre que ce résultat est suffisamment clair pour que les personnes concernées en prennent conscience et tentent d'y remédier.

Huguette Ruimy et Léon Van Dromme sont professeurs au département des sciences de l'éducation à l'UQAM. Pavel de Liamchin est responsable de l'évaluation des classes d'accueil à la Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques (D.G.E.R.D.) au ministère de l'Éducation.

Références

Manègre, F. et Blouin, L. (1990), *Le rendement des élèves des communautés culturelles*, Bibliographie commentée. Conseil des communautés culturelles et de l'immigration du Québec, Québec.

St-Germain, C. (1988), *Les résultats des élèves aux épreuves uniques du secondaire selon la langue maternelle, juin 1987*, Direction des études économiques et démographiques, ministère de l'Éducation.

Tableau 1
Moyennes et taux de réussite d'après l'aspect

Aspect	Max	Seuil de réussite	Moyenne brute	Moyenne sur 100	Écart-type sur 100	Taux de réussite
Situation de communication (éléments 1-5)	50	30	27,3 34,8	54,6 69,6	17,0 12,6	36,9 82,2
Fonctionnement de la langue (éléments 6-10)	50	30	34,1 35,9	68,3 71,8	14,7 16,2	67,1 78,2
Ensemble de l'épreuve	100	60 70,6	61,4 70,6	61,4 12,2	13,9 82,1	49,7

Les chiffres en gras représentent les résultats des élèves des classes ordinaires.



Tableau 2:
Taux de réussite d'après les éléments

Éléments	Taux de réussite
1. Choix des informations	46,4 75,3
2. Choix du vocabulaire	55,7 87,1
3. Cohérence: ordre logique	61,3 91,2
4. Cohérence: liens, référents	50,5 97,5
5. Découpage du texte	56,2 91,9
6. Ponctuation	94,8 91,8
7. Structure de la phrase	20,0 54,3
8. Orthographe	69,5 79,4
9. Accord des noms et adjectifs	79,4 79,3
10. Conjugaison et accords	87,5 95,3